

Les partenaires sociaux du département et les institutions de prévention, réunis sous l'égide des services du Ministère du Travail (DIRECCTE), œuvrent à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Ils vous invitent à une Matinale RPS le **vendredi 6 décembre 2013** centrée sur le thème de la charge de travail. Cette notion est souvent utilisée pour décrire la quantité de travail, en vue d'organiser les ressources productives. Elle réfère au cadre légal, mais aussi aux normes sociales et de l'entreprise. Elle est aussi évoquée en termes d'adéquation au « travail réel », en termes de vécu et de ses effets pathogènes sur la santé. Elle sous-tend alors souvent l'idée d'en réduire le volume ou d'adapter les moyens de l'effectuer. De manière transverse, la notion de charge de travail est aussi reliée au temps de travail, sa durée, sa rapidité ou son extension en dehors de l'entreprise, via l'usage des outils de communication. Autant de sens que les présentations et les débats tenteront de circonscrire afin d'apporter des repères utiles au plus grand nombre.

Programme de cette matinale RPS :

- *Ouverture de la matinale*, Mireille CROVILLE, Directrice adjoint du travail, unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA,
- *La charge de travail : repères juridiques*, par Giulio-Cesare GIORGINI, Maître de conférence à l'Université de Nice Sophia Antipolis, Vice doyen de la Faculté de Droit et de Science Politiques de Nice, & débats,
- *La charge de travail, à la lumière des expériences THALÈS, en évaluation des RPS, lieux d'échanges et retour d'expériences en particulier pour les forfaits-jours*, par Jean-Louis DEVAUX, Délégué Syndical Central CGT de la Division Spatiale THALÈS, Membre de l'Observatoire CGT THALÈS Santé et Travail, & débats,
- *Les différents aspects de la charge de travail avec les évolutions des contraintes techniques, temporelles et législatives*, par Bernard SALENGRO, Médecin du travail APST BTP et Secrétaire national Santé au travail de la CFE-CGC, & débats,
- *Clôture et présentation du programme 2014 de Matinales RPS*, par Édouard INES, Directeur de l'unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA.

Inscription et modalités pratiques :

L'inscription est gratuite. Merci de faire connaître votre décision de participation à l'adresse suivante : christian.revest@wanadoo.fr.

La matinale RPS se tient à la **Salle de conférence du Centre administratif départemental** (Bâtiment Estérel, au-dessus du restaurant, CADAM, Nice).

L'accueil des participants débute à 8 h 30 (café et viennoiseries) ; les débats commencent à 9 h. et se terminent à 12 h.

Comptant sur votre présence,  
Cordialement

Le comité RPS 06

*Le comité RPS 06 est constitué des organisations suivantes : UPE 06, UPA, UD FO, UD CGT, UD CFDT, UD CFTC, UD CFE-CGC, UD UNSA, APST BTP, AMETRA 06, CMTI, CARSAT SE, ACT Méditerranée, AAPDS, SAF.*